

**Transcription effectuée par Mme Le Touzé - Paléographe amateur reconnue
Ex membre très active, du Cercle d'Etudes Généalogistes et Démographiques
du Val-de-Marne**

Nom image numérique AD91_A_1057_25

(page déchirée, recto)

C'est la déclaration de ce que le curé xxx Santeny tient en censive des hoirs
noble xxx Christophe PICOT et 1° xxx
Pour 1 arpent de terre xxx tenant à Jehan LE Txxx
Plus pour xxx assis au chantage
Plus un arpent xxx d'l part xxx hoirs Pierre xxxx
Le Curé xxxx senetie xxx à la xxx Reyn xxx nom